

# CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE : DES RÉFLEXIONS À MENER À DIFFÉRENTES ÉCHELLES D'ESPACE ET DE TEMPS



*Journée technique d'information et d'échanges*  
**Jeudi 15 février 2024 à Romans-sur-Isère (26)**

## Contexte

La restauration de la continuité écologique des cours d'eau constitue encore et toujours un enjeu majeur pour la préservation de la biodiversité et la protection d'une ressource en eau et de milieux de qualité. Si l'aménagement d'ouvrages pour favoriser la continuité écologique constitue l'une des solutions, leur effacement total ou partiel est cependant la solution la plus efficace dans la plupart des cas, même si les restrictions imposées en 2021 par la Loi "Climat et Résilience" peuvent constituer un frein à ce type de scénarios.

En effet, ces opérations doivent être réfléchies à l'échelle d'un tronçon de cours d'eau et tendre vers une vision plus globale intégrant différents objectifs et différentes échelles spatiales et temporelles. Il s'agit en fait de permettre aux cours d'eau et aux différentes espèces aquatiques d'être plus résilients dans le contexte du changement climatique.

Dès lors, comment aborder et prioriser les très nombreux ouvrages transversaux restant à traiter dans les années qui viennent sur nos bassins versants ? Comment réfléchir la question de manière globale, intégrée et à long terme ? Comment décider de se lancer dans une maîtrise d'œuvre interne ou de faire appel à un maître d'œuvre spécialisé ?

## Objectifs

Apporter des éléments de connaissance nécessaires pour :

- > Élaborer une stratégie d'intervention à l'échelle du bassin versant et prendre en compte l'ensemble des enjeux, dont les conséquences du changement climatique,
- > Élargir les projets à l'échelle de tronçons et élaborer des mesures d'accompagnement,
- > Élaborer et mener à bien des projets d'effacement/arasement d'ouvrages transversaux,
- > Fournir des clés de décision vis-à-vis d'une Maîtrise d'œuvre interne (en régie) ou externe.



## Public

Techniciens de rivière et chargés de mission gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales, agents des services déconcentrés de l'État et de ses établissements publics, associations, bureaux d'études, entreprises de travaux...

Inscriptions en ligne jusqu'au 8 février 2024 :

[ICI](#)

Avec le soutien de :



En partenariat avec :



ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE  
27 RUE NICOLAS CHORIER > 38000 GRENOBLE  
04 76 48 98 08 > [ARRAA@ARRAA.ORG](mailto:ARRAA@ARRAA.ORG)  
[WWW.ARRAA.ORG](http://WWW.ARRAA.ORG)



# PROGRAMME

## 9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

### 9H30 RESTAURER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE : POUR QUOI FAIRE ?

La politique de restauration de la continuité écologique rencontre parfois des oppositions. Pourtant, la nécessité de décroisonner les cours d'eau se fait plus pressante avec le changement climatique. Quels sont ces besoins et comment aborder la question avec les différents acteurs sur son territoire ? Quels freins et quels leviers au rétablissement de la continuité écologique ?

> *Margot DRAPEAU & Pascal ROCHE - Office Français de la Biodiversité*

### 10H30 POLITIQUE DE RÉTABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LE BASSIN RMC

Que dit le SDAGE sur la restauration de la continuité écologique (SDAGE 2022-2027, PDM, ouvrages prioritaires) et quel accompagnement financier de l'Agence de l'Eau RMC ? Présentation de la doctrine d'intervention du 11<sup>e</sup> programme et des pistes en vue du 12<sup>e</sup> programme, ainsi que de la doctrine concernant la loi "Climat et résilience".

> *Florence JAVION - Agence de l'Eau RMC*

### 11H15 ÉLABORER UN PROJET D'EFFACEMENT/ARASEMENT : UN PARTENARIAT TECHNIQUE À ÉTABLIR

Entre procédures réglementaires et points d'attention techniques, les projets d'effacement/araseMENT d'ouvrages sont parfois complexes. Les collectivités sont accompagnées dans ces démarches et bénéficient de l'appui et l'expertise des partenaires sur les aspects techniques. Point sur l'état de l'art des techniques de restauration, sur les partenariats à mettre en œuvre et sur la réglementation en vigueur.

> *Margot DRAPEAU & Pascal ROCHE - Office Français de la Biodiversité*

## 12H30 DÉJEUNER

### 14H00 ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE DÉCLOISONNEMENT À L'ÉCHELLE DES BASSINS VERSANTS DU ROUBION ET DU JABRON

La stratégie globale et pluriannuelle de décroisonnement élaborée par le syndicat a permis d'agir de manière ciblée sur une partie des principaux points noirs hydrosédimentaires et piscicoles (anguilles et lamproie notamment) en traitant plusieurs seuils. Une montée en compétence progressive des chargés de mission a permis de s'orienter progressivement vers une maîtrise d'œuvre interne pour tout ou partie des projets et pour l'utilisation d'outils numériques.

> *Jonas HUGUENIN - Syndicat Mixte du Roubion et du Jabron (26)*

### 14H40 AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DES TECHNIQUES MIXTES POUR L'ARASEMENT OU L'EFFACEMENT D'OUVRAGES

Plusieurs projets ont été menés sur des affluents de la Drôme à l'aide de techniques mixtes, alternatives, dites « douces », aux classiques enrochements (prébarrages, semis de pieux, génie végétal en pied de berge...). Retour d'expérience sur ces opérations menées en 2023 par le syndicat.

> *Fabrice GONNET - Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (26)*

### 15H20 PRENDRE EN COMPTE L'ENSEMBLE DES ENJEUX AUTOUR D'UN PROJET D'EFFACEMENT

La Fédération de Pêche accompagne le propriétaire en Maitrise d'ouvrage déléguée sur un projet complexe d'effacement de seuil sur l'Arrondine. Le projet a été conçu dans une optique de restauration globale du tronçon et de diminution du risque inondation. Des dégâts post-travaux ont eu lieu lors des fortes crues de novembre 2023. Retour sur un projet au montage original.

> *Manuel VALLAT & Eulanie MEVEL - Fédération de Pêche de Savoie (73)*

### 16H00 PRENDRE EN COMPTE LES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA RÉFLEXION

Les projections sur la thermie et l'hydrologie des cours d'eau en 2050 questionnent les priorités d'intervention en vue de la survie des espèces piscicoles. Ces éléments plaident pour un décroisonnement ciblé de tronçons qui comporteront des refuges significatifs pour les populations à long terme. En revanche, le manque d'eau récurrent cette dernière décennie sur certains bassins replace la gestion quantitative au centre des préoccupations. Exemple concret d'une réflexion globale et stratégique en cours sur le Garon.

> *Jean-Pierre FAURE et Simon GAILLOT - Fédération de Pêche du Rhône & Vincent LEFEBVRE - SMAGGA (69)*

## 17H00 FIN DE LA JOURNÉE

# PLAN D'ACCÈS

## Musée de la Chaussure

### Salle Rez-de-Jardins

Entrée piétons : rue Bistour

26100 Romans-sur-Isère

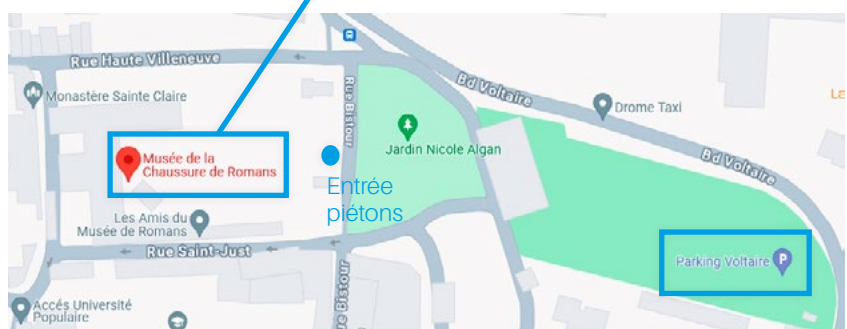


## Accès

**En train :** 13 mn à pied de la Gare SNCF de Romans-sur-Isère

**En voiture :** 1h de Grenoble / 1h30 de Lyon / 30 mn de Valence / 3h de Clermont-Ferrand / 2h15 d'Annecy

**Parking :** parking gratuit Voltaire, boulevard Voltaire, à 2 mn à pied du Musée de la Chaussure



Préparez votre itinéraire :

<https://urlz.fr/pcnq>

## FRAIS D'INSCRIPTION

80  
PARTICIPANTS

Inscriptions en ligne obligatoires : [ICI](#)

> Adhérent sans activité professionnelle	30 €
> Non adhérent sans activité professionnelle	50 €
> Adhérent en activité professionnelle	80 €
> Non adhérent en activité professionnelle	150 €

**Annulation :** toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée. En cas d'empêchement, une personne inscrite peut être remplacée par une autre au sein de la même structure. Ce remplacement devra être notifié par mél à [arraa@arraa.org](mailto:arraa@arraa.org) avant la date de la journée.

## VISITE FLASH

15  
PARTICIPANTS

Le Musée de la Chaussure et l'ARRA<sup>2</sup> vous proposent, suite à la journée, une visite guidée flash (30 min) des collections du musée. L'inscription est obligatoire pour nous permettre d'informer le Musée.

Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire à la visite, en fin de formulaire d'inscription. Celle-ci est limitée à 15 participants.